



## DECLARATION PREALABLE DU SNES-FSU

**CAPA du jeudi 3 juin 2021**

Comment ne pas commencer cette déclaration par le boycott de la CAPA du 4 mai qui était proposé en version mixte... 1 seul représentant par organisation syndicale n'avait le droit d'être présent. Ce mode de fonctionnement imposé par le rectorat empêchait la tenue correcte des débats.

Le protocole sanitaire est certes toujours en application mais dans les établissements scolaires, les classes sont pour beaucoup sans allègement des effectifs, soit à 35 élèves dans la même salle.

Comme depuis le début de cette crise sanitaire, les règles applicables ne sont pas aussi strictes selon le lieu où elles s'appliquent.

Pour en venir à l'ordre du jour de cette CAPA, et pour laquelle nous remercions les services pour la transmission des documents préparatoires, les commissaires paritaires du SNES-FSU souhaitent que cette CAPA puisse corriger des erreurs d'appréciation finale issue des rendez-vous de carrière mais aussi qu'elle puisse impulser des améliorations pour les années à venir. Avec la suppression des CAPA concernant la carrière, c'est le contrôle paritaire de ces opérations, gage d'équité de traitement et de transparence, qui n'est plus possible. Il ne reste aux collègues qu'une démarche de contestation, ce qui transforme sans aucun doute la relation entre les agents et l'institution. Bon nombre de nos collègues ne contestent pas parce qu'ils ne pensent pas à l'aboutissement positif de leur démarche, ou surtout par lassitude de devoir se battre pour faire reconnaître leur « mérite » par une institution qui a bien peu de considération pour ses agents. C'est une relation de confiance qui est brisée par cette mise en cause du paritarisme et cela nourrit largement un état d'esprit de méfiance généralisée. Il est donc important que les résultats de cette CAPA ne contribuent pas à démotiver et à accentuer cette perte de confiance en l'institution et son administration.

Nous siégeons aujourd'hui pour examiner les recours de 11 collègues qui contestent l'avis final de leur rendez-vous de carrière, dont 7 concernent le 3<sup>e</sup> rendez-vous. L'avis final de ce rendez-vous de carrière reflète une importance particulière pour les collègues puisqu'il peut leur faire gagner quelques années pour l'accès à la hors-classe, seul espoir d'obtenir enfin une reconnaissance salariale digne de leur engagement depuis qu'ils ont commencé à enseigner. Comme dit lors des années précédentes, la très grande majorité des collègues s'investit pour la réussite de leurs élèves avec, pourtant, des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader d'années en années. Les démarches de nos collègues pour contester l'avis final sont profondément ancrées dans la volonté de considération et de prise en compte du travail réel. Nous redisons ici que cette nouvelle évaluation ne doit pas être ressentie comme injuste par les

collègues et devenir une source de rancœur et de démotivation. Ce serait un échec de plus à l'heure où la colère est grande. Or, la plupart expriment, encore cette année, dans leur saisine écrite une incompréhension des éléments retenus par les évaluateurs primaires, ainsi qu'un décalage entre l'appréciation finale et les items. Certains notent même une dégradation des items entre deux rendez-vous de carrière alors qu'ils sont toujours, voire plus investis, dans leur travail et que rien ne vient fonder objectivement cette dégradation.

Pour le SNES-FSU, l'avis final du Recteur doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires et ne doit pas être influencé par des quotas alors même qu'aucun texte ne l'y oblige. S'il y a plus de 30% de collègues excellents, on devrait plutôt s'en réjouir. Que diraient des parents à qui l'on expliquerait que, bien que leurs enfants soient excellents, on va les noter « défavorablement » car il y a déjà trop de bonnes notes ? Les contingents de promotions dans la carrière ne doivent donc pas piloter l'évaluation des enseignants, c'est une source d'injustice dans le résultat final du processus du rendez-vous de carrière. C'est bien pour cela que le SNES-FSU revendique toujours la déconnexion totale entre l'avancement et l'évaluation des enseignants, avec une carrière accélérée pour tous sur les trois grades. N'est-ce pas sur cet excellent principe que certains corps fonctionnent ?

Nous demandons donc que cette CAPA, en se fondant sur des éléments objectifs, corrige les incohérences constatées entre les positionnements sur les items de la grille, les avis des évaluateurs primaires et l'avis final des dossiers étudiés.